

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

Département de Géographie



LE PRIX DE L'EAU DANS LA COMMUNE DE GENNEVILLIERS

Mathilde BENSÂÏD, Massicilia BOUSSAÏD, Thibault DEVAUTOUR,
Candice GRÉ, Chloé MEYER, Cécile ROCHE, Marie-Orléa VINA

2014-2015

Projet tutoré

Sous la direction de Mr. David Blanchon

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à remercier notre équipe enseignante : David Blanchon, Marie-Anne Germaine et Elise Temple-Boyer pour nous avoir suivis, guidés et conseillés tout au long du projet.

Jean-Fabien Steck et Frédéric Landy pour leur cour d'enquête qualitative qui nous a permis de construire notre méthode de recherche.

Les membres de la Coordination Eau Île-de-France, notamment Jean-Claude Oliva pour nous avoir guidé dans la conduite de notre projet, et Julie Zarka pour ses conseils et ses réflexions avisées lors de la formation Open Street Map.

Edouard Sors, René Durand, Martha Monroy et Romain Menage nos camarades de formation OSM qui ont enrichi nos réflexions grâce à leurs expériences respectives.

Merci à Nicolas Chavent et Séverin Ménard pour nous avoir fait découvrir Open Street Map et nous permettre de devenir des open street mappers bientôt confirmés.

Merci à M. Casy et M. Humbert de nous avoir reçu et d'avoir répondu à nos questions nombreuses.

Et un grand merci à tous les habitants de Gennevilliers sans qui ce travail n'aurait pas été possible, d'avoir répondu à nos questionnaires, même lorsque on les dérangeait en plein repas.

Table des matières

Introduction	4
I. Présentation de la commande	6
1. Un contexte de tensions.....	6
2. Naissance du projet pilote.....	6
3. Une commande complexe.....	7
II. Méthodologie	9
1. Premier temps : définition de la zone d'étude, enquête documentaire, identification des acteurs.....	9
1.1. Identification de la zone d'étude.....	9
1.2. Enquête documentaire.....	9
1.3. Identification des acteurs.....	10
2. Deuxième temps : enquêtes et entretiens.....	10
2.1. Pré-enquête.....	10
2.2. Mise en place d'un questionnaire.....	11
2.3. Travail de terrain : enquêtes et entretiens.....	12
3. Troisième étape : cartographie des résultats obtenus.....	13
3.1. Cartographie par SIG.....	13
3.2. Utilisation de la cartographie participative et interactive.....	14
III. Présentation de la zone d'étude	15
1. Présentation du SEPG.....	15
2. Gennevilliers dans le SEPG.....	16
3. Les zones d'enquête.....	17
IV. Résultats et perspectives	18
1. Identification des acteurs de la gestion de l'eau.....	18
1.1. Les entités privées.....	18
1.2. Les organismes publics.....	19
2. Quel prix de l'eau ?	20
2.1. Typologie des modes de facturation.....	20
2.2. Le prix de l'eau : les limites d'une enquête.....	22
Conclusion	24
Table des annexes.....	26
Annexes.....	27
Bibliographie	38

Introduction

L'eau a un coût, car il faut la prélever, la traiter, la distribuer, la stocker, l'évacuer et l'assainir.

En France, le financement de la gestion de l'eau repose sur deux principes. Le premier veut que "l'eau paye l'eau" : les usagers supportent, par leurs factures d'eau, l'essentiel des dépenses liées à la gestion de l'eau qu'ils consomment ; le budget des communes, pour les services de l'eau et de l'assainissement, doit être autonome, les recettes équilibrant les dépenses. Le second principe est que "le pollueur ou le consommateur paye", essentiellement via les redevances pollution ou prélèvement qu'il verse aux Agences de l'eau. Ainsi, le prix de l'eau en France comprend trois grandes composantes, qui se répartissent dans les proportions moyennes suivantes¹ : la distribution de l'eau représente 45 %, la collecte et le traitement des eaux usées 39 %, tandis que les taxes et redevances comptent pour 16%.

Depuis plusieurs années, alors qu'on assiste à une baisse des consommations en eau, principalement expliquée par un changement des comportements de consommations et par un électroménager de plus en plus économe en eau, le prix de cette dernière ne fait que croître. De nombreux acteurs, associations et organes de presse, se mobilisent à

¹ David Blanchon, *Atlas mondial de l'eau*, Éditions Autrement, 2013

différentes échelles autour de cette question, dans le but d'aider les usagers à mieux comprendre leurs factures d'eau, mais aussi afin de comparer les prix pratiqués dans les communes françaises. Ainsi, France Liberté a mené entre 2011 et 2013 une grande enquête sur le service public de l'eau en France intitulée « Opération transparence »². On observe tout d'abord qu'il n'existe pas de tarif unique du mètre-cube d'eau car les modes de gestion varient. Ainsi, le prix de l'eau diffère entre les communes, et parfois au sein du même département. Par exemple, l'eau est moins chère dans le Var que dans le Morbihan. Dans la commune de Saint-Dié-des-Vosges, les habitants payent 6€/m³, un record, tandis que la commune limitrophe, Sainte-Marguerite, paye deux fois moins cher³. Ces différences peuvent s'expliquer par les différents modes de gestion de la ressource ; les communes peuvent faire le choix d'exercer une régie publique, ou de déléguer la gestion à un opérateur privé.

Par exemple, le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG) regroupe dix communes de la moitié nord des Hauts-de-Seine sur la compétence « eau potable », et délègue la prise en charge de la ressource à Eau et Force, une filiale du groupe Suez Environnement, qui produit, distribue et facture l'eau. Cette gestion est ainsi régie par un contrat de délégation de service public (DSP). Le site d'Eau et Force⁴ indique le prix de l'eau pratiqué dans les communes. A Gennevilliers, il affiche un montant de 4,32€/m³. À l'inverse, le site tarifdeleau.fr affiche, pour la même commune, un montant de 4,20€/m³.

Le prix de l'eau est donc une donnée mal connue et difficile à obtenir au regard de la divergence des informations. Qu'en est-il à Gennevilliers ? Quels sont les tarifs pratiqués ?

² www.france-libertes.org/-Operationtransparence-.html#.VMloq1p5S8o

³ *Pièces à conviction*, « Le prix de l'eau : que cache notre facture ? », octobre 2014

⁴ www.eau-et-force.com/eau-dans-ma-commune/

I. Présentation de la commande

1. Un contexte de tensions

Fondé en 1933, le Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers alimente en eau les habitants des villes d'Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre, Suresnes et Villeneuve-la-Garenne, soit une population totale de 540 000 habitants. Il regroupe 60 000 foyers abonnés, et gère 37 millions de m³ d'eau par an. Depuis 1993 le SEPG délègue la gestion de l'eau à la société Eau et Force, filiale de la Lyonnaise des Eaux-Suez. Ce contrat qui arrive à terme en juin 2015 a été reconduit deux ans avant son échéance en mai 2013 à 13 voix contre 11, ces dernières étant en faveur de la restauration d'une régie publique de l'eau. Les défenseurs de la mise en place de cette dernière avancent la baisse des coûts potentielle pour les usagers, alors qu'entre 1992 et 2012 le prix de l'eau au sein du SEPG a augmenté de 2,3% par an⁵.

De plus, les méthodes du SEPG sont critiquées par plusieurs associations militant pour une gestion de l'eau plus transparente, dont la Coordination Eau Île-de-France et Eau Claire de Seine. Les motifs avancés sont un défaut de transparence de la part de Syndicat auprès des citoyens, ainsi que la tenue de l'assemblée générale du SEPG dans les locaux du délégataire actuel, en mai 2013.

2. Naissance du projet pilote

Au regard de ce contexte a été mis en place un projet pilote, financé par la région Île-de-France, et mené conjointement par la Coordination Eau Île-de-France et par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. L'objectif est double puisqu'il est question de produire une expertise citoyenne sur des sujets liés à la gestion de l'eau, ainsi que de sensibiliser et de mobiliser les citoyens avec de nouveaux outils, en particulier la cartographie participative. Il s'agit en effet d'impliquer les populations dans le processus de création d'une carte, puis de faire de celle-ci un support iconographique du

⁵ Laurence Lenoir

débat public, un outil de médiation support de diffusion d'informations locales ou de consultation, lieu d'échange et de dialogue⁶. Ce projet de cartographie participative pourra être développé ensuite au travers d'un projet PICRI (Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation).

Ce projet rassemble plusieurs acteurs, dont la Coordination Eau Île-de-France. Créée en 2008, cette association est un réseau réunissant citoyens et associations autour de la ressource en eau en Île-de-France, et traitant des aspects sociaux, environnementaux, économiques, juridiques ou encore sanitaires et culturels de la ressource. Aussi initiateur du projet, le collectif Eau Claire de Seine regroupe des associations engagées en faveur d'une gestion transparente et publique du Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers, et coordonne actuellement les actions contre la décision du SEPG qui a reconduit, en mai 2013, le principe de délégation de service public alors que la fin du contrat n'est qu'en juin 2015. Nous pouvons également citer l'association Naturellement Nanterre, section local du Mouvement de lutte nationale pour l'environnement (MNLE). Madame Laurence Lenoir, adjointe au Maire de Gennevilliers chargée du développement durable, par ailleurs représentante de sa commune au sein du Syndicat des Eaux, participe aussi à la mise en place de ce projet. Enfin, ce dernier est mené conjointement avec l'université Paris Ouest Nanterre La Défense dans le cadre de l'ouverture en septembre 2014 d'un Master sur la gestion de l'eau.

3. Une commande complexe

Plusieurs réunions entre les acteurs du projet ont permis d'évoquer différents problèmes liés à la question de l'eau à Gennevilliers. Parmi eux, on peut notamment évoquer la diversité des tarifs appliqués par les bailleurs, la méconnaissance des usagers des coûts et des tarifs de l'eau, surtout en logement collectif, et enfin le problème des impayés. A partir de ces constatations, trois pistes de recherche cartographique ont été identifiées : la cartographie des acteurs de la gestion de l'eau dans la zone du SEPG, la cartographie des litiges relatifs à l'eau, et la cartographie des tarifs appliqués.

⁶ Turkucu et Roche, 2008

Au regard de la complexité de la commande et du temps limité dont nous disposions pour réaliser ce travail (quatre mois), il a été décidé que nous concentrerions notre enquête sur deux quartiers de Gennevilliers, les Grésillons au sud, et le Village au centre⁷. Par ailleurs, nous avons choisi de concentrer notre étude sur l'analyse et la cartographie des tarifs de l'eau, ainsi que des acteurs qui participent à la gestion de cette dernière, ainsi que sur l'étude du manque de connaissance des usagers quant à la question de l'eau.

Ainsi, nous pouvons nous demander en quoi le prix de l'eau est une donnée multifactorielle, dont le montant dépend de la complexité des jeux d'acteurs mais aussi des caractéristiques des logements et donc des compteurs. Dès lors, le prix de l'eau varie-t-il au sein des Grésillons et du Village ? Par ailleurs, au regard du contexte de reconduction du contrat à huit-clos, il nous semble pertinent de nous interroger sur le niveau de connaissance des habitants : existe-t-il un véritable désintéressement relatif aux questions de l'eau à Gennevilliers ou est-ce que le manque d'information de la part des acteurs de la gestion prive la commune d'un débat citoyen ?

⁷ Cf. Annexe 1

II. Méthodologie

1. Premier temps : définition de la zone d'étude, enquête documentaire, identification des acteurs

1.1. Identification de la zone d'étude

Durant les deux premiers mois de notre recherche nous avons identifié et caractérisé nos zones d'étude, principalement à partir des données INSEE de 2011. Nous avons également utilisé les bases données de l'IGN ; la BDTOPO (Base de données topographique) présente une description vectorielle des informations du territoire et de ses infrastructures avec les adresses, tandis que la BDCARTO (Base de données cartographique) offre une description vectorielle des éléments tels que les réseaux routiers et hydrographiques, les unités administratives ou encore l'occupation du sol. Grâce au traitement de ces données, nous avons réalisé plusieurs cartes de présentation de nos zones d'étude, en faisant varier les échelles, allant de celle du Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers, à celle de l'iris au sein de la commune de Gennevilliers.

1.2. Enquête documentaire

Dans un second temps, nous avons réalisé un inventaire des sources disponibles sur la question de l'eau, de sa gestion et de son prix. Nos sources ont été multiples. Ainsi, nous avons consulté plusieurs rapports produits par les gestionnaires de l'eau, notamment celui rédigé en 2013 par Eau & Force sur le Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers, fourni par Laurence Lenoir. Nous nous sommes aussi appuyés sur la consultation de plusieurs sites internet, comme ceux d'Eau & Force, de la Confédération générale du logement ou de la Coordination Eau Île-de-France. Durant cette enquête documentaire, les articles ont également occupé une place importante, puisqu'ils nous ont permis d'obtenir des renseignements sur les variations du prix de l'eau dans les communes françaises, sur les différents types de compteurs ou encore sur les acteurs de la gestion de l'eau, allant de sa distribution à son assainissement.

Ainsi, nous avons collecté des informations et des données sur le prix de l'eau, sa signification, ses composantes, sa diversité et sa complexité, ainsi que sur la gestion de l'eau.

1.3. Identification des acteurs

Cette collecte de données nous a permis d'identifier les acteurs de la gouvernance et de la gestion de l'eau à Gennevilliers, ainsi que leurs différentes échelles d'action. Afin de modéliser ces informations, nous avons réalisé un organigramme des acteurs de la gestion de l'eau. Celui-ci s'est rapidement affirmé comme un outil majeur de notre recherche, nous offrant un point de départ pour nos enquêtes, en mettant en évidence les institutions majeures. À celles-ci nous avons associé des noms de personnes à rencontrer lors d'entretien, nous permettant d'initier la seconde partie de notre recherche, constituée par le travail d'enquête.

2. Deuxième temps : enquêtes et entretiens

1.1. Pré-enquête

Suite à aux résultats obtenus grâce aux recherches documentaires, nous avons préparé nos enquêtes de terrain. Un questionnaire a été élaboré afin de pouvoir interroger les habitants des Grésillons et du Village. Nous nous sommes rendu sur nos terrains pour la première fois le 7 octobre 2014. Au cours de cette sortie de cinq heures, nous avons rencontré plusieurs habitants et récolté des factures d'eau. Cette première enquête de terrain a été un moyen de tester la validité de notre questionnaire et de cerner les populations-cibles.

Ainsi, plusieurs observations ont été faites ce jour-là. Tout d'abord, le prix de l'eau s'est avéré être une donnée complexe à collecter, puisqu'il ne figurait pas toujours sur les factures que nous ont transmis les habitants. Ce fait nous a permis de mettre en avant un point important de notre recherche : le prix payé pour l'eau par les habitants d'immeubles collectifs n'est que rarement affiché sur les quittances de loyer. Au regard de la part importante de logements sociaux dans nos deux zones d'étude, il nous a paru

pertinent d'orienter notre enquête vers la collecte de données concernant les caractéristiques des logements, doublée d'une étude sur les types de compteurs, qui jouent un rôle important dans la facturation. Enfin, grâce à ce travail de pré-enquête, nous avons identifié un troisième point d'intérêt : le niveau de connaissance des habitants concernant la gestion de l'eau dans leur ville.

Par ailleurs, ce premier terrain a permis de tester l'articulation de nos questions entre elles et la réactivité des personnes interrogées face au questionnaire que nous avons alors construit. En cela, la pré-enquête a été un moment capital de notre recherche, nous permettant d'identifier des dysfonctionnements puisque plusieurs questions se sont avérées manquer de clarté à cause de leur formulation, tandis que d'autres se sont montrées inutiles car exigeant un niveau de connaissance concernant la gestion de l'eau que ne possédaient pas nos interlocuteurs.

1.2. Mise en place d'un questionnaire

Ainsi, notre travail de pré-enquête, couplé aux recherches documentaires que nous avons réalisées les premiers mois, nous a permis d'aboutir à la construction d'un questionnaire définitif d'enquête⁸, utilisé pour récolter des données auprès des habitants des Grésillons et du Village. Le but d'un questionnaire est usuellement de récolter des données quantitatives, qui pourront faire l'objet d'un traitement statistique. Ici, au-delà de la production de données purement quantitatives, l'objet de notre recherche est de produire des informations relatives à deux zones d'étude, informations qui pourront par la suite être réutilisées par d'autres projets. En ce sens, nous avons décidé d'interroger les habitants sans distinction statistique, en tant que tout habitant est consommateur d'eau.

Comme nous l'avons vu plus haut, le prix de l'eau est une donnée multifactorielle, dépendant notamment du type de compteur et par extension du type de logement, et donc des acteurs intervenants dans sa gestion. Nous avons donc construit des questionnaires répondant à ce caractère systémique. Ainsi, le questionnaire utilisé est composé de seize questions fermées, pour lesquelles nous indiquons toutes les réponses possibles à la personne interrogée. La première partie du questionnaire est constituée de

⁸ Cf. Annexe 2

questions de situation, qui permettent de caractériser l'interlocuteur selon son sexe, son âge ou encore son métier. Viennent ensuite cinq questions concernant le logement, et deux visant à recueillir des informations sur le compteur. Trois questions suivent, destinées à évaluer le degré de connaissance des personnes interrogées, relatif au prix de l'eau et à la gestion de cette dernière dans la commune. À la fin du questionnaire se trouve une question ouverte, destinée à recueillir les remarques éventuelles des habitants, en lien avec notre enquête.

Nous avons volontairement proposé un questionnaire court, pour lequel seules quelques minutes (généralement moins de deux) sont nécessaires pour répondre. Il s'agit ici d'un moyen de conserver l'attention des habitants, interrogés sur un sujet qu'ils ne maîtrisent pas toujours.

1.3. Travail de terrain : enquêtes et entretiens

Ce questionnaire a été utilisé tout au long de nos enquêtes dans les Grésillons et dans le Village. Pour réaliser celles-ci, nous nous sommes tout d'abord divisés en binômes et en trinôme, puis nous avons divisé le terrain d'étude en trois zones, chaque groupe étant responsable d'une d'entre elles. Sur le terrain, chacun avait une carte sur laquelle étaient reportées les adresses visitées. Concernant le questionnaire, un des étudiants était chargé d'interroger l'habitant, tandis que l'autre reportait les réponses de ce dernier dans un tableau.

Ainsi, nous nous sommes rendus sur le terrain à cinq reprises, le 21 et le 22 octobre, le 29 octobre, ainsi que le 14 et le 21 janvier, pour un total de 27 heures d'heures. Nous avons donc réalisé une enquête non exhaustive, interrogeant environ 1% des habitants de chaque quartier. Il est néanmoins intéressant de noter que dans le cas des habitats collectifs, les informations concernant les caractéristiques du logement, du compteur et du prix de l'eau, collectées à partir de l'entretien avec un habitant, sont représentatives de l'ensemble de l'immeuble. Le cas diffère en ce qui concerne le niveau d'information, qui, lui, est propre à l'individu (et pas même à un foyer, puisque le degré de connaissance peut varier entre les membres d'un même logement). Dans environ 65% des cas, nous n'avons pas eu de réponse lorsque nous sonnions chez les habitants. En effet, nous avons réalisé nos enquêtes en semaine, expliquant que de nombreuses personnes sont absentes de leur domicile, tandis que d'autres refusent d'ouvrir leur

porte. Par ailleurs, seul 6% des individus ont refusé de répondre à nos questions, nous indiquant qu'ils n'avaient pas de temps à nous accorder, ou alors qu'ils n'avaient pas d'information sur l'eau à Gennevilliers.

Afin de compléter ce travail d'enquête par questionnaires, nous avons également réalisé deux entretiens avec des acteurs de la gestion de l'eau dans la Presqu'Île de Gennevilliers, identifiés grâce à l'organigramme réalisé plus tôt. Le nombre extrêmement limité de ces entretiens s'explique par la quantité de refus que nous avons essuyés alors que nous tentions de prendre rendez-vous, par exemple avec les bailleurs, Eau & Force, l'Amicale des locataires, tandis que d'autres acteurs étaient injoignables comme la Confédération générale du logement.

Le 19 novembre 2014, nous avons donc rencontré Mr. Humbert, Directeur des services techniques de la ville de Gennevilliers, et le 10 décembre, Mr. Casy, Directeur du Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers, nous a accordé un entretien. Dans chaque cas, deux étudiants se sont rendus à l'entretien, préparé collectivement en amont par le biais de l'établissement d'une grille de questions. Ainsi, il s'agissait d'entretiens semi-directifs, dont le contenu global était orienté par nos interrogations, et animé par les possibilités de relance et d'interaction, nous permettant d'obtenir des informations précises. Cela nous a permis de compléter les résultats obtenus à travers l'enquête par questionnaire. Ces entretiens ont été enregistrés avec la permission des personnes interrogées. Après la retranscription des échanges, il s'est agi d'analyser les discours tenus, et de les croiser avec les informations que nous avions tirées de notre enquête documentaire.

3. Troisième étape : cartographie des résultats obtenus

3.1. Cartographie par SIG

Dans un troisième temps, nous avons réalisé un travail de cartographie des résultats obtenus sur le terrain. Pour cela, nous avons essentiellement utilisé l'outil SIG (Système d'information géographique) à travers les logiciels ArcGIS et QGIS, qui permettent de créer des couches d'information géo-référencées. L'utilisation de cet outil durant de notre projet de recherche s'est inscrite parallèlement au cours de SIG, dispensée aux étudiants tout au long du premier semestre. Ainsi, nous avons repris les bases de

données IGN (BDTOPO et BDCARTO) pour créer des fonds de carte, puis nous avons créé des bases de données avec les résultats récoltés lors de nos enquêtes, afin de les joindre aux données préexistantes pour représenter l'information géographique.

Ainsi, le SIG, en permettant de transformer le tableau de données en carte, permet de présenter une information claire et concise, à la large portée didactique. Par ailleurs, l'intérêt du SIG est qu'il permet également d'extraire de l'information à partir d'une carte, par exemple en mesurant des densités ou encore des distances.

3.2. Utilisation de la cartographie participative et interactive

Le projet de recherche sur le prix de l'eau à Gennevilliers nous a permis de découvrir un dernier outil cartographique, le projet OpenStreetMap (OSM). Au cours d'une formation dispensée par deux intervenants extérieurs du 12 au 16 janvier 2015, nous avons eu l'opportunité de nous familiariser avec ce projet de cartographie libre, collaborative et participative, utilisant l'outil GPS et internet. Créé en 2004 à Londres, le projet OSM a en effet pour objectif de constituer une cartographie du monde, auquel les utilisateurs peuvent librement accéder et participer. En cela, notre projet s'inscrit dans la continuité d'OSM, puisqu'il vise à proposer un outil de cartographie librement accessible aux citoyens, afin qu'ils s'emparent des questions liées à la gestion de l'eau et participent à la construction d'une base de données sur ce sujet.

Pour collecter des données utilisables dans OpenStreetMap, nous avons réalisé des enquêtes avec questionnaires le 14 janvier 2015. Pour préparer ce terrain, nous avons utilisé *Field Papers*, un outil internet permettant de créer des cartes imprimables, sur lesquelles nous ajoutons des informations lors de notre terrain. Ce jour-là, nous avons également utilisé un GPS pour géolocaliser les habitations que nous enquêtons. Suite à cette sortie, nous avons utilisé JOSM (l'éditeur Java pour OpenStreetMap) afin d'éditer la carte OSM en y rajoutant les données que nous avons collectées. Enfin, nous avons pu exporter ces données dans un logiciel de SIG, QGIS, afin de créer des couches d'information, qui ont elles-mêmes été exportées sur le site internet UMap, afin de créer une carte interactive accessible en ligne.

Ainsi, l'outil OSM nous a permis de créer une carte interactive sur le thème de l'eau dans le quartier des Grésillons et celui du Village, et de répondre à la commande qui nous avait été faite.

III. Présentation de la zone d'étude

1. Présentation du SEPG

La commune de Gennevilliers fait partie du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers qui est composé de dix communes dans un méandre de la Seine : Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes et Villeneuve-la-Garenne. L'ensemble de ces communes totalise une population de plus de 540000 habitants⁹, pour 60000 abonnés, comprenant à la fois les ménages, les commerces, les entreprises ainsi que les services publics. Le Syndicat est chargé de la production et de la distribution de l'eau potable, de l'entretien du réseau et de la facturation.

Le réseau d'eau du SEPG est complexe et assez dense¹⁰. L'eau est pompée depuis la Seine à l'usine de Suresnes et traitée dans les installations du Mont Valérien. Elle provient aussi des captages réalisés par la Lyonnaise des Eaux au Pecq et à Croissy, ainsi qu'à Aubergenville et à Villeneuve-La-Garenne. Ce système de production a été conçu pour assurer une sécurité d'approvisionnement. En cas de dysfonctionnement, des ressources souterraines peuvent être exploitées au Sud du SEPG, et prévenir toute pénurie. Les installations reliées au réseau de la Lyonnaise de Eaux offrent une capacité de livraison de 190 000 m³/jour, tandis que les réservoirs du réseau principal et des bassins de contact situés autour de l'usine du Mont-Valérien peuvent stocker jusqu'à 86 400m³ d'eau. Le réseau de distribution est divisé en plusieurs sections. Au Nord se trouve le réseau « bas service », dont l'eau provient de l'usine du Mont-Valérien et celle de Villeneuve-la-Garenne. Dans le réseau « haut service » au sud, l'eau provient essentiellement des adductions d'Aubergenville, et d'une station de pompage de l'usine du Mont-Valérien. Le réseau du Syndicat comporte 988 kilomètres de canalisations pour permettre d'assurer l'alimentation en eau des 540000 habitants.

⁹ INSEE, 2013

¹⁰ Cf. Annexe 3

2. Gennevilliers dans le SEPG

Gennevilliers compte relativement peu d'habitants par rapport aux autres communes du Syndicat. Ils étaient près de 42000 en 2011¹¹, alors que Nanterre, Courbevoie, Colombes et Asnières-sur-Seine comptaient plus de 80000 habitants.

Gennevilliers s'étend sur plus de 11km² ce qui en fait l'une des plus étendue du Syndicat, mais présente la densité de population la plus faible¹², avec seulement 3600 habitants/km². Cela s'explique par le fait que les deux-tiers de la ville sont occupés par des zones d'activités économiques. En effet, au Nord de Gennevilliers se trouve le plus important port industriel d'Île-de-France tandis que l'Est de la ville comprend sept zones industrielles et parc d'activités regroupant des entreprises et des bureaux. Cette organisation est expliquée par l'histoire industrielle de la commune, mais aussi par la position-clef de cette dernière, à la confluence de plusieurs réseaux de communication. La ville est ainsi desservie par la ligne C du RER avec deux gares (Gennevilliers et les Grésillons), une ligne de tramway par ailleurs prolongée en 2011, la ligne de métro 13, et l'A86. Ces réseaux participent de l'attractivité économique de la ville.

Du point de vue du logement, dans toutes les communes du SEPG, plus des trois-quarts des résidences principales sont des appartements¹³. En effet, en Île-de-France, le bâti privilégie les habitats collectifs en raison de la forte demande immobilière, répondant à l'attractivité économique de la région. À Gennevilliers, on compte ainsi plus de 87% d'appartements. Par ailleurs, le parc de logement de la commune est caractérisé par une part importante de logements sociaux, gérés par des bailleurs publics ou privés. Elle présente le taux de logements sociaux le plus important, avec 56,7% d'habitations à loyer modéré.

¹¹ Cf. Annexe 4

¹² Cf. Annexe 5

¹³ Cf. Annexe 6

3. Les zones d'enquête

Dans nos quartiers d'étude, on observe¹⁴ des profils socio-économiques différents. En effet, au Village, centre historique de la commune desservi par le tramway, on trouve une majorité d'immeubles de faible hauteur (deux ou trois étages) et de pavillons. Cela explique que le quartier compte près de 32% de propriétaires, essentiellement en maison. Il s'agit d'un espace dynamique où sont présents de nombreux commerces de proximité, et marqué par un renouvellement urbain. Son attractivité est expliquée par la présence depuis peu d'une ligne de tram. Le quartier compte environ 41% de logements sociaux pour un salaire moyen annuel de 27100 euros.

Comparativement, les Grésillons ont un taux moyen de logements sociaux plus important, environ 58%, pour un salaire de 21600 euros. Les logements sociaux sont néanmoins inégalement répartis au sein du quartier. En effet, on trouve moins de 36,4% d'habitations à loyer modéré à l'Est ; à l'Ouest en revanche, ce taux atteint près de 78%. Cette différence est expliquée par la forte construction de grands immeubles sociaux entre les années 1970 et les années 1990, répondant à une importante demande en logements à l'époque. La répartition de ces derniers est corrélée à la répartition des propriétaires et des locataires au sein des Grésillons. Ainsi, c'est à l'Ouest du quartier qu'on trouve le plus de locataires, jusqu'à 100% dans un des iris.

IV. Résultats et perspectives

1. Identification des acteurs de la gestion de l'eau

Une multitude d'acteurs est implantée sur le marché de l'eau de Gennevilliers, des entités privées comme publiques, au niveau local ou à une échelle plus large.

Par conséquent, des jeux d'acteurs importants ont lieu tout au long du cycle de gestion de l'eau, compliquant ainsi la visibilité que les consommateurs ont de cette dernière. Nous avons cherché à identifier¹⁵ les intervenants principaux ayant une influence décisionnaire ou technique sur la production, la distribution et la facturation de l'eau à Gennevilliers.

1.1. Les entités privées

La société Eau et Force, délégataire en charge de la gestion de la ressource dans les communes membres du SEPG depuis 1994. Cette délégation de service public est encadrée par la Lyonnaise des Eaux, dont fait partie Eau et Force, elle-même filiale du groupe Suez Environnement, leader dans le domaine de la gestion de l'eau, qui assure l'approvisionnement en eau potable de 91 millions de personnes à travers le monde. Cette délégation de service public fait du binôme SEPG-Eau et Force le troisième plus important partenariat public/privé dans la gestion de l'eau en France, avec 40 millions de m³ approvisionnés chaque année. Bien que depuis une vingtaine d'année la consommation en eau diminue fortement au sein du SEPG (-25% depuis 1992), les dix communes membres demeurent un maillon stratégique pour la Lyonnaise des Eaux, qui assoit ainsi son emprise sur la gestion de l'eau à l'Ouest de la capitale. Le groupe Suez Environnement, par le biais de sa filiale Eau et Force reverse directement les taxes et redevances perçues aux Agences de l'Eau (ici, il s'agit de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie).

La SEVESC, Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud, est également une filiale de la Lyonnaise des Eaux. Au sein des communes du SEPG, elle est en charge de la collecte et de la dépollution des eaux usées, et s'occupe donc de l'assainissement, en partenariat avec les collectivités locales et le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour

¹⁵ Cf. Annexe 7

l'assainissement de l'agglomération parisienne.

1.2. Les organismes publics

Le premier acteur est évidemment le Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers (SEPG). Fondé en 1933, il regroupe aujourd'hui dix communes et près de 600000 habitants, et fait le lien entre les communes et le délégataire. Le comité d'administration du SEPG est composé de délégués désignés par les dix membres, au *prorata* de la consommation de chaque ville, pour un total de vingt-cinq délégués. Ces derniers élisent un président et se réunissent cinq fois par an, afin d'assurer un suivi du partenariat avec Eau et Force et de négocier avec le délégataire les budgets de fonctionnements du système d'approvisionnement en eau, ainsi que le tarif du mètre-cube. Ce syndicat est considéré comme l'un des plus chers de France par un grand nombre d'association de consommateurs, notamment UFC Que Choisir¹⁶. Le prix au mètre-cube est en effet de 4,32€.

La Mairie de Gennevilliers apporte une assistance technique sur l'ensemble de la commune et auprès du SEPG. Elle s'occupe par ailleurs, en régie directe, de l'assainissement, financé par les budgets communaux liés à l'eau, perçus grâce aux redevances. Ainsi, le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), entretient assez peu de relations avec la commune de Gennevilliers mais est en lien avec les autres communes membres du SEPG. Ainsi, il assure le transport et la dépollution des eaux usées, pluviales ou industrielles.

Les taxes et redevances financées par l'eau sont notamment destinées au comité de bassin, une assemblée composée de 185 membres, publics ou privés, mettant en place des politiques de gestion de la ressource et de protection des milieux naturels aquatiques. De plus, il élabore le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et supervise les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux), mis en place à une échelle plus fine. Enfin, le comité de bassin provisionne les

¹⁶ « Profits de l'eau. Jackpot sur les grandes villes ! », Communiqué du 29 octobre 2007, *UFC Que Choisir*, <http://www.quechoisir.org/environnement-energie/eau/eau-potable/communique-profits-de-l-eau-jackpot-sur-les-grandes-villes/>

Et « Prix de l'eau. Enfin une vraie concurrence », enquête du 22 octobre 2013, *UFC Que choisir*, <http://www.quechoisir.org/environnement-energie/eau/eau-potable/enquete-prix-de-l-eau-enfin-une-vraie-concurrence/>

taux de redevance pour financer le programme de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Cette dernière est un établissement public du ministère de l'écologie dont la mission est de financer les actions de protection des ressources en eau et de lutte contre les pollutions. Elle bénéficie d'une partie des redevances et les redistribue sous forme d'aide financière pour la réalisation des travaux améliorant la gestion de la ressource, telles que les opérations de restauration de la continuité écologique par exemple.

2. Quel prix de l'eau ?

Le prix de l'eau s'est rapidement affirmé comme une donnée multifactorielle, dépendant de la multiplicité des acteurs qui interviennent dans la gestion de la ressource, mais également de caractéristiques propres aux logements.

2.1. Typologie des modes de facturation

En décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) est votée, prévoyant notamment l'individualisation des contrats de fourniture d'eau froide, dans le cas où le propriétaire d'un immeuble collectif en ferait la demande. Néanmoins, cette individualisation des contrats nécessite souvent de gros travaux, dont le financement est à la charge du propriétaire des logements, et n'est, de plus, pas toujours possible du fait de l'architecture ancienne de certains immeubles. Cela explique que l'on observe encore une diversité dans les types de contrat. Nous avons recensé trois modes de facturation, dépendant du type de compteur utilisé.

Dans le premier cas, le logement est doté d'un compteur individuel et reçoit une facture individuelle. Cela signifie que le consommateur dispose d'un contrat direct avec Eau & Force. Il reçoit donc une facture¹⁷ indiquant le détail de sa consommation, le montant dû, le prix au mètre-cube et les composantes de ce dernier (taxes, redevances,...). Ici, le ménage paye donc sa consommation réelle d'eau. On trouve ce mode de facturation essentiellement dans les logements individuels de type maison.

Le second cas est celui du compteur collectif. Ainsi, un compteur général, comptabilise l'ensemble des consommations des appartements de l'immeuble, qui possède le contrat

¹⁷ Cf. Annexe 8

avec Eau et Force. Indépendamment du nombre d'appartement, il n'y a donc qu'un unique contrat avec le délégataire. Ainsi, l'eau est redistribuée aux consommateurs, et est facturée au *prorata* de la surface des logements, dans les charges ou dans le loyer. Le système, s'il est économique en termes de gestion pour le(s) propriétaire(s) de l'immeuble puisqu'il n'y a qu'un seul contrat, est particulièrement injuste. Ainsi, une personne seule habitant un appartement de 80m² payera, pour sa consommation d'eau, le même montant qu'un couple avec un enfant vivant dans un appartement de la même surface, et qui aura pourtant une consommation environ trois fois supérieure. Par ailleurs, les habitants n'ont aucun moyen de connaître leur consommation d'eau, et ne savent même parfois pas combien ils payent pour l'eau, si le détail des charges n'est pas affiché.

Enfin, le troisième cas rencontré est celui du compteur divisionnaire. Ainsi, un compteur collectif est présent dans l'immeuble, le contrat avec Eau et Force étant au nom du gestionnaire de l'immeuble. Néanmoins, des compteurs divisionnaires sont présents dans chaque appartement, permettant d'estimer la consommation réelle des habitants. Ces derniers payent leur eau dans les charges, le bailleur se chargeant ensuite de reverser cet argent à Eau et Force. Une à deux fois par an intervient une régularisation : les habitants se voient ainsi remboursés dans le cas où leur consommation réelle a été inférieure à la consommation estimée par le délégataire en début d'année. Ce type de compteur tend à se généraliser dans les logements collectifs (sur les 134 logements enquêtés, 33 présentaient ce mode de facturation), bien que la multiplication des compteurs fasse exploser les coûts de gestion et donc potentiellement le prix de l'eau. Nous avons remarqué que le coût de la location du compteur divisionnaire (le compteur appartient au délégataire et est loué au ménage) subit de très fortes variations selon les appartements. En effet, alors que dans un immeuble des Grésillons, la location des compteurs était de 5,13€ par mois et par appartement, les habitants d'un logement collectif situé dans le Village se voyait facturer près de 14€ par mois pour la même location. Ces très larges différences de coût n'ont pas pu être expliquées.

L'identification de ces différents modes de facturation de la consommation d'eau, couplés aux caractéristiques du logement, a donné lieu à la réalisation d'une carte interactive Umap¹⁸.

¹⁸ umap.openstreetmap.fr/fr/map/priogen_26967#16/48.9185/2.3032

2.2. Le prix de l'eau, les limites d'une enquête

Si les questionnaires nous ont permis d'établir cette typologie, nous avons aussi pu collecter lors de nos enquêtes plusieurs factures d'eau et quittances de loyer. Cela a mis en lumière une certaine disparité concernant le prix de l'eau au mètre-cube. En effet sur la ville de Gennevilliers nous avons pu relever pas moins de trois tarifs différents à des périodes similaires : 4,27€¹⁹, 4,30€²⁰ et 4,32€²¹ qui est le prix officiel affiché sur le site d'Eau et Force. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ces différences de prix.

Par ailleurs, des incertitudes demeurent en ce qui concerne les tarifs appliqués par les bailleurs sociaux dans les logements sociaux collectifs. En effet, les habitants nous ont donné des quittances de loyer et de charges présentant le montant dû pour la consommation d'eau, mais sur lesquelles il ne figure pas mention du prix au mètre-cube ou du volume consommé. Il a donc été impossible de déduire les prix pratiqués par les principaux bailleurs sociaux, tels que l'Office public de l'habitat de Gennevilliers (OPHG), LogiRep ou encore 3F, d'autant plus qu'ils n'ont pas souhaité nous recevoir en entretien, tout comme la direction d'Eau et Force. Or, on peut penser que les bailleurs sociaux ont des contrats spécifiques avec le délégataire, en tant que gros consommateurs. Ainsi, il est d'usage que les gestionnaires de l'eau proposent à ces derniers des tarifs dégressifs (-3% à -15% en général). Nous n'avons pas pu ici vérifier cette possibilité, le prix auquel les bailleurs achètent l'eau à Eau et Force et la revendent ensuite à leurs locataires demeurant inconnu.

Ainsi, mener une enquête sur le prix de l'eau s'est avéré être une démarche complexe au regard du peu d'information disponible. Ce manque d'information quant à la gestion de la ressource dans le Syndicat est visible chez les habitants. En effet, très rares ont été les habitants interrogés qui possédaient des connaissances la distribution de l'eau, tandis que personne n'a pu nous donner sa consommation d'eau sans regarder sur une facture. Ainsi, beaucoup de personnes ne se disent pas concernés par les questions de l'eau,

¹⁹ Cf. Annexe 9

²⁰ Cf. Annexe 10

²¹ Cf. Annexe 11

nous expliquant qu'ils se contentent « de payer la facture lorsqu'elle arrive »²². Malgré tout, nous avons pu remarquer que le sujet suscite tout de même de l'intérêt chez un nombre important de personnes, qui expliquent qu'elles trouvent que l'eau est trop chère. Ainsi, alors que l'intérêt pour un débat public existe bel et bien, il est éteint par le manque d'information mise à disposition des habitants par le SEPG. Par exemple, lors de la réunion des délégués en mai 2013, aucune affiche ou annonce publique n'avait signalé l'organisation de cette réunion, alors que la loi y oblige.

²² Selon un habitant du Village interrogé

Conclusion

La commande passée par la Coordination Eau Île-de-France, l'association Eau claire de Seine, Naturellement Nanterre et Laurence Lenoir, en partenariat avec l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, s'est révélée complexe. Au regard du temps imparti pour réaliser cette étude, nous avons choisi, en concertation avec les commanditaires, de restreindre la zone d'étude à deux quartiers, les Grésillons et le Village, et de nous concentrer sur la question du prix de l'eau. Grâce à un travail de documentation et d'enquêtes, au cours desquelles nous avons pu interroger des habitants de la commune mais aussi rencontrer des acteurs de la gestion de l'eau, nous avons pu analyser et caractériser le prix de l'eau comme une donnée multifactorielle et variable au sein d'un même quartier. Ainsi, les acteurs intervenant dans la gestion de l'eau sont multiples, allant du Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers, au délégataire Eau et Force, en passant par les services gérant l'assainissement et par l'Agence Seine-Normandie entre autres. Cette multiplicité d'acteurs a un impact sur le prix puisque chaque entité est rémunérée au travers de la facturation, selon le principe qui veut que « l'eau paye l'eau ». Par ailleurs, les caractéristiques du logement jouent également un rôle important. En effet, selon le type de logement, le type de compteur d'eau varie, et avec lui le mode de facturation. Si les personnes résidant en pavillon, et recevant donc une facture d'Eau et Force savent combien elles consomment et payent le mètre-cube d'eau, il n'en est pas de même pour les habitants de logements collectifs. Or, des tarifs préférentiels « gros consommateurs » peuvent être accordés aux gestionnaires de ces immeubles, notamment aux bailleurs dans le cas des logements sociaux. N'ayant pas pu rencontrer ces bailleurs, ni certains autres acteurs de la gestion de l'eau, beaucoup de nos questions sont restées sans réponse, bien que ce travail expérimental nous a permis de proposer un aperçu de la diversité des tarifs de l'eau, trois prix différents ayant été identifiés. Ainsi, la gestion de l'eau et les questions tarifaires demeurent particulièrement opaque. On peut penser que ce manque de transparence de la part des acteurs (aussi bien le SEPG qui ne communique pas sur les décisions prises, que les bailleurs qui ne font pas figurer le prix de l'eau sur leurs factures) est partiellement responsable du manque de connaissance et du désintéressement d'une grande partie des habitants des quartiers. A travers cette étude nous avons pu voir le manque de connaissance que les citoyens ont concernant le prix de l'eau. Soit par un manque

d'intérêt pour la question, soit par un manque de transparence de la part des bailleurs sociaux.

Notre travail de recherche et d'enquête nous a permis d'aboutir à la création d'une carte interactive présentant les types de compteurs et les types de logements rencontrés au cours de notre recherche. Aujourd'hui c'est aussi un travail de sensibilisation sur les questions de l'eau qu'il faut mener auprès des citoyens afin qu'ils puissent avoir accès aux informations nécessaires. La mise en place d'une carte participative peut être un moyen d'inciter les citoyens à prendre part au débat public relatif à la gestion de l'eau, notamment dans un contexte de reconduction du contrat de délégation de service public.

Remarques suite à la présentation de notre étude (29/01/2015) :

1- Compteur divisionnaire = abonnement OPH (Compteur individuel + compteur général).

- Comparer les abonnements des bailleurs (tarifs).

2- Pertinence de la cartographie participative pour des données qui n'ont pas besoin d'être spatialisées.

- Trouver d'autres outils de représentation (Histogrammes, etc).

3- Actualisation de la question du tarif gros consommateur (D.Blanchon).

- Rôle des élus dans la négociation et dans la publicisation des données. (ex: SEDIF).

4- Usages et la consommation volumétrique de la ville en fonction des bâtis.

- Représentativité du bâti par la cartographie et recherche de données sur la consommation par enquête ou échange (négociation) avec les prestataires des relevés de compteur (télé-relève).

5- Degré de connaissance et de sensibilité sur la question de l'eau.

- Graduation par échelle à l'aide des enquêtes de terrain (trois questions, indice allant de 0 à 3).

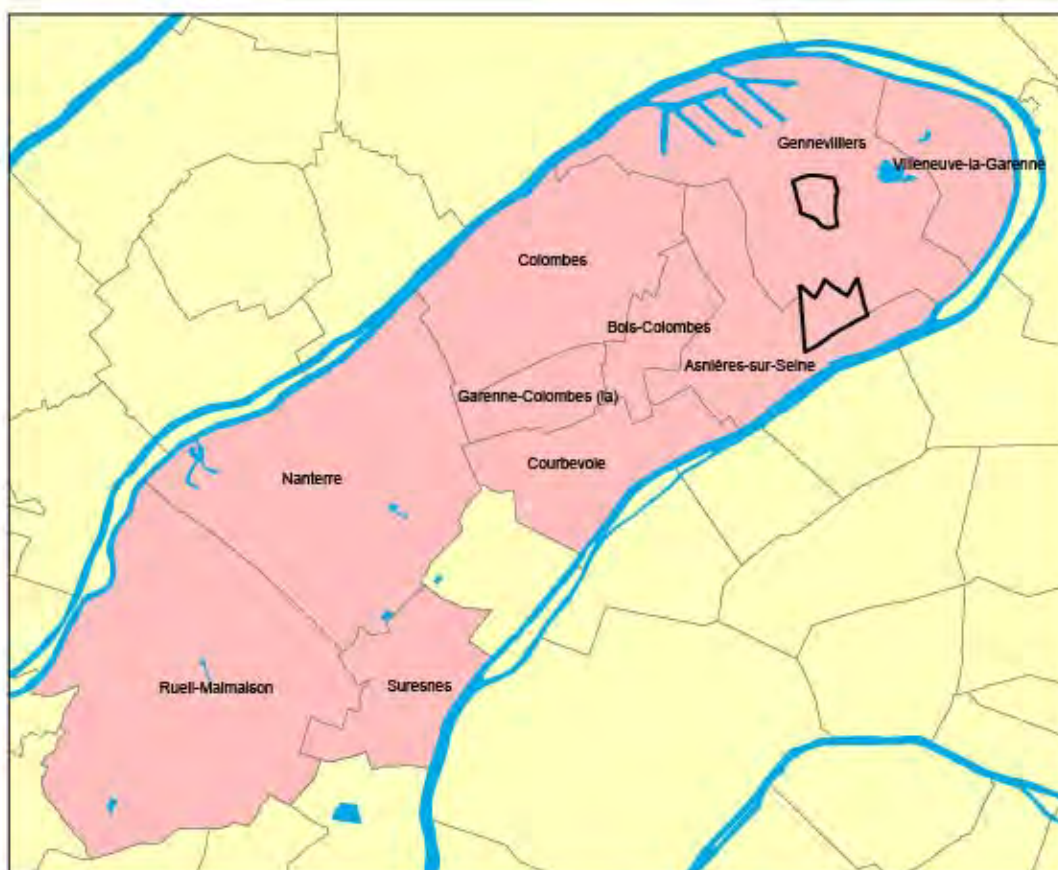
6- Sensibilisation utile des habitants sur la gestion de cette ressource.

- Ateliers de *mapping* participatif, investissement des élus.

Table des annexes

1. Communes membres du Syndicat des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers	p. 26
2. Questionnaire d'enquête	p. 27
3. Système d'alimentation en eau du SEPG	p. 28
4. Nombre d'habitants au sein des communes du SEPG	p. 29
5. Densités de population dans les communes du SEPG	p. 30
6. Taux de logements sociaux et part des appartements dans le SEPG	p. 31
7. Organigramme des acteurs de l'eau à Gennevilliers	p. 32
8. Facture d'eau Eau et Force	p. 33
9. Facture d'eau Eau et Force ($1\text{m}^3 = 4,27$)	p. 34
10. Facture d'eau Eau et Force ($1\text{m}^3 = 4,30$)	p. 35
11. Facture d'eau Eau et Force ($1\text{m}^3 = 4,32$)	p. 36
12. Facture d'eau Eau et Force d'un habitant résidant en pavillon	p. 37

Communes membres du Syndicats des Eaux de la Presqu'Île de Gennevilliers



Légende

- SEPG
- Suresnes Commune
- Zone d'étude
- Communes d'Île-de-France
- Surface hydrographique

INSEE 2011
M1 GEDELO, UPOND, Nanterre
Janvier 2015

Questionnaire d'enquête utilisé pour interroger les habitants de Gennevilliers

- 1- Adresse
- 2- Sexe
- 3- Estimation de l'âge
- 4- Quel métier exercez-vous ?
- 5- Type de logement (appartement / maison / entreprise)
- 6- Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?
- 7- (Si locataire) Quel est le nom de votre bailleur ?
- 8- Depuis combien de temps occupez-vous ce logement ?
- 9- Combien de personnes vivent dans ce logement ?
- 10- Quel est le type de votre compteur d'eau ? (individuel / divisionnaire / collectif)
- 11- Recevez-vous une facture pour votre consommation d'eau ? (Si non : payez-vous votre eau dans les charges ? dans votre loyer ?)
- 12- Combien payez-vous pour l'eau ?
- 13- A qui payez-vous l'eau ?
- 14- Savez-vous qui distribue votre eau ?
- 15- Avez-vous une facture à nous fournir ?
- 16- Remarques

Système d'alimentation en eau au sein du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers



Légende

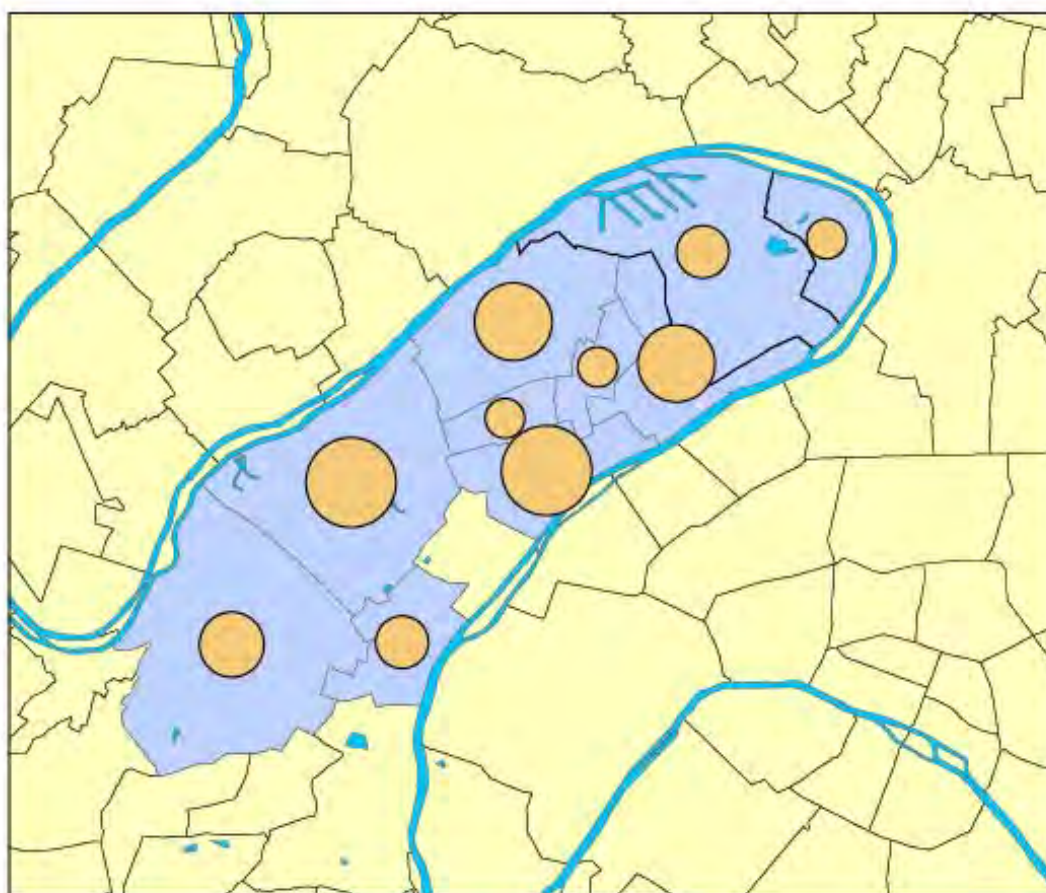
- Réservoir
- Station de pompage
- Usine de traitement
- Intercommunication
- Conduites SEPG haut service
- Conduites SEPG bas service
- Conduites de la Lyonnaise
- Conduites d'eau brute
- Gennevilliers
- SEPG
- Surface hydrographique



0 1 2 4 km

Données SEPG 2014
M1 GEDELO, UPOND, Nanterre
Janvier 2015

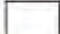



Nombre d'habitants au sein des communes du SEPG



Légende

Nombre d'habitants par commune



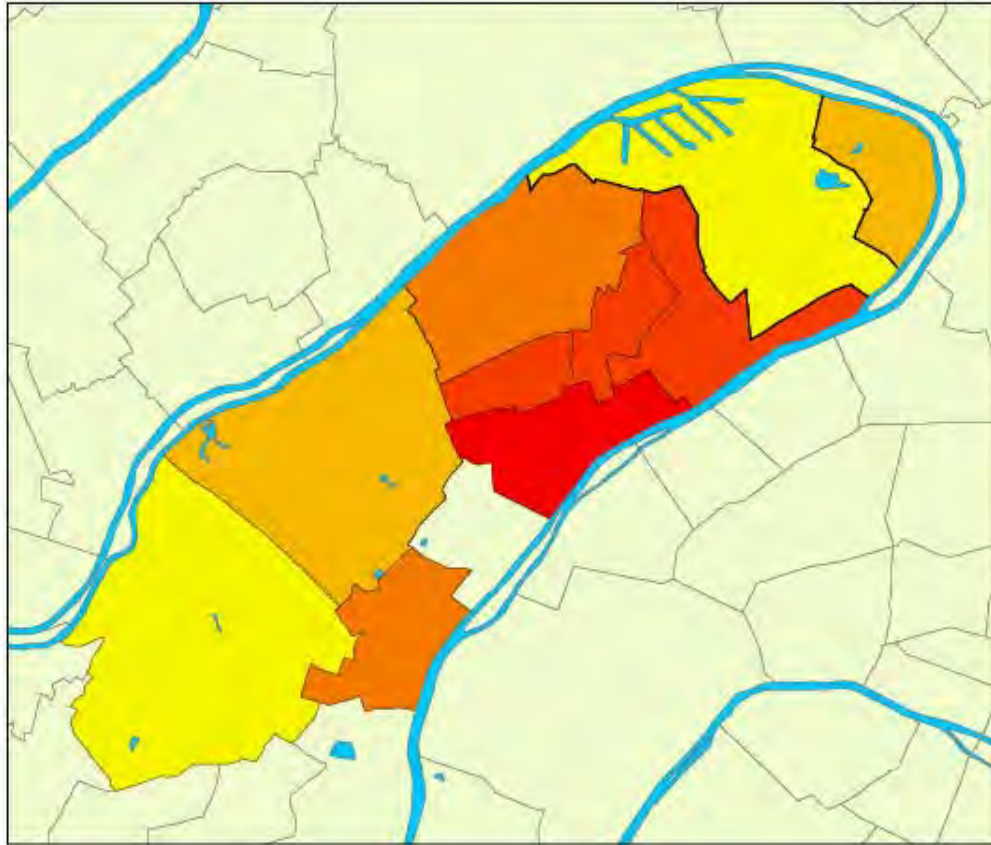
-  Gennevilliers
-  SEPG
-  Communes d'Île-de-France
-  Surface hydrographique



0 1,5 3 6 Km

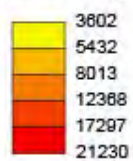
INSEE 2011
M1 GEDELO, UPOND, Nanterre
Janvier 2015


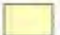

Densités de population dans les communes du SEPG



Légende

Densités de population (en hab/km²)



-  Gennevilliers
-  Communes d'Île-de-France
-  Surface hydrographique

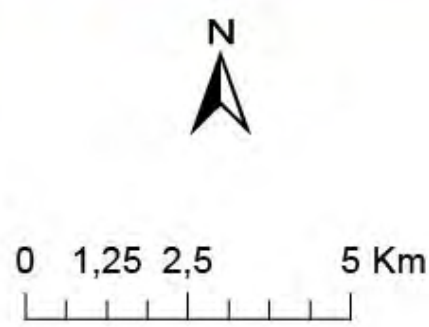
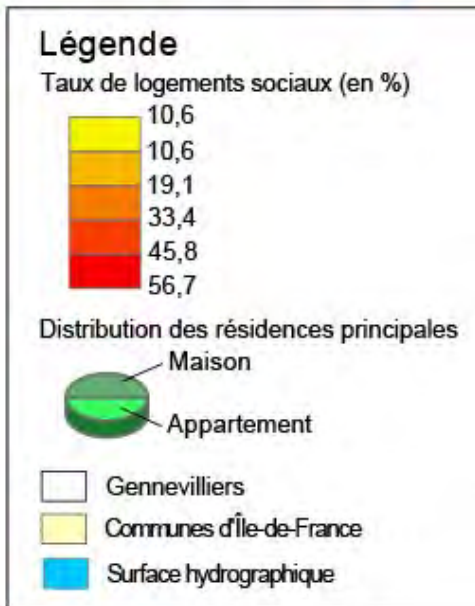
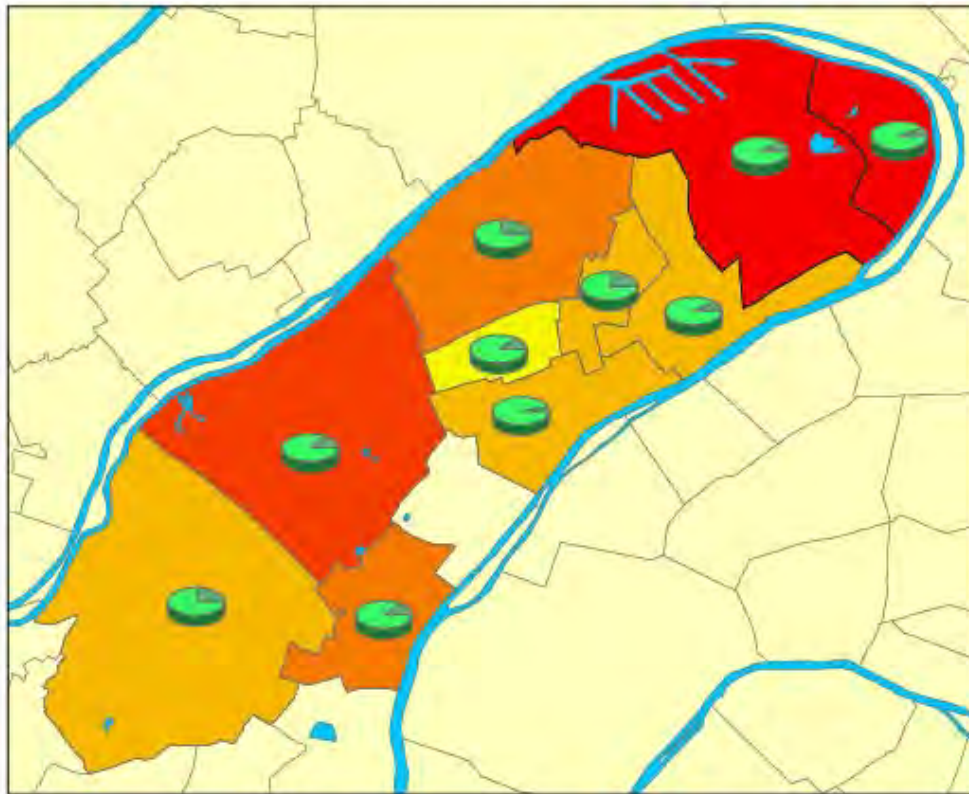


0 1,25 2,5 5 Km

INSEE 2011
M1 GEDELO, UPOND, Nanterre
Janvier 2015

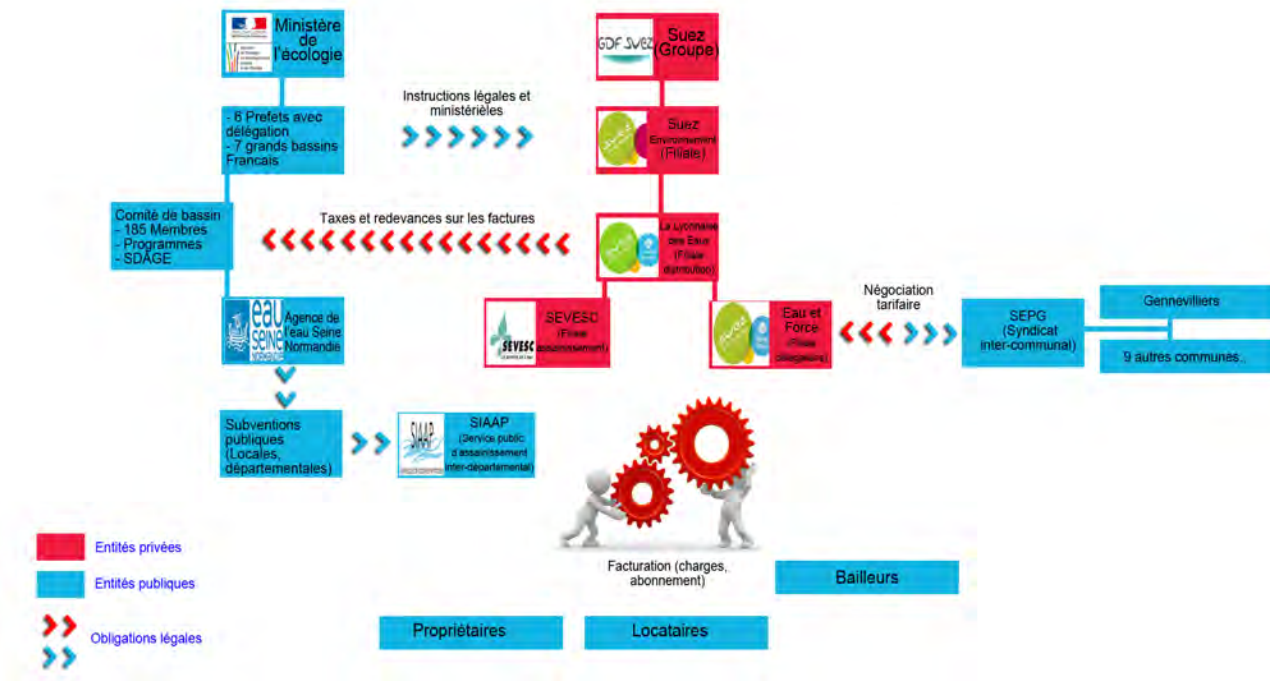
Logements au sein du SEPG en 2011

Taux de logements sociaux et part des appartements



INSEE 2011
M1 GEDELO, UPOND, Nanterre
Janvier 2015

Les acteurs de l'eau dans la commune de Gennevilliers



Facture d'eau Eau et Force d'un habitant en pavillon

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
DISTRIBUTION DE L'EAU				31,29	33,01	
ABONNEMENT ANNUEL				12,38		5,5
CONSUMMATION						
Part EAU ET FORCE						
du 13/05/13 au 30/06/13	1 m ³	1.6230	1,62			5,5
du 01/07/13 au 31/12/13	6 m ³	1.6305	9,78			5,5
du 01/01/14 au 29/04/14	4 m ³	1.6321	6,52			5,5
Part Agence de l'Eau, Préservation ressource	6 m ³	0.1020	0,62			5,5
	5 m ³	0.0740	0,37			5,5
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				17,43	18,74	
Part interdépartementale						
du 13/05/13 au 26/11/13	6 m ³	0.8580	5,14			7,0
du 26/11/13 au 31/12/13	1 m ³	0.8580	0,86			10,0
du 01/01/14 au 29/04/14	4 m ³	0,91	3,64			10,0
Part départementale						
	6 m ³	0,17	1,02			7,0
	5 m ³	0,17	0,85			10,0
Part SEVESC						
du 13/05/13 au 30/06/13	1 m ³	0.3672	0,37			7,0
du 01/07/13 au 30/09/13	3 m ³	0.3720	1,11			7,0
du 01/10/13 au 26/11/13	2 m ³	0.3739	0,75			7,0
du 26/11/13 au 31/12/13	1 m ³	0.3739	0,37			10,0
du 01/01/14 au 31/03/14	3 m ³	0.3743	1,12			10,0
du 01/04/14 au 29/04/14	1 m ³	0.3745	0,37			10,0
Part communale						
	11 m ³	0.1650	1,83			0,0
ORGANISMES PUBLICS				7,78	8,30	
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE						
Lutte contre la pollution	11 m ³	0,40	4,40			5,5
Modernisation des réseaux de collecte	6 m ³	0,30	1,80			7,0
	5 m ³	0,30	1,50			10,0
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE						
	6 m ³	0.0074	0,04			5,5
	5 m ³	0.0076	0,04			5,5
TOTAL HT				56,50		
MONTANT TVA (à 7,00 %)				0,71		
MONTANT TVA (à 5,50 %)				1,96		
MONTANT TVA (à 10,00 %)				0,88		
TOTAL TTC TVA acquittée sur les débits					60,05	
Déduction des échéances prélevées					-69,24	
SOLDE DE VOTRE COMPTE					-9,19 €	
Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CC).						
Répartition						
	54%		32%		14%	
	Service opéré par Eau et Force		Collectivités locales et tiers		Taxes	

Facture d'eau Eau et Force d'un habitant résidant en pavillon

VOTRE BUDGET EAU

Le prix moyen de votre eau* :
abonnement + consommation
= 5,46€/mois en moyenne*

* sur la base de votre consommation actuelle.
Hors abonnement :
1m3 (1000l) = 4,27€,
soit 1 litre = 0,00427€

Retrouvez plus d'informations
sur www.eau-et-force.com

POUR EN SAVOIR +

Comment se répartit la consommation d'eau des Français au quotidien ?

En moyenne une famille française, de 4 personnes, consomme 120 m³ d'eau par an, soit un budget moyen de 1 euro par jour. Mais savez-vous réellement ce que vous consommez ? (source INSEE)

- Un bain : 0,40 € (soit 60 à 90 litres d'eau)
- Un lave-vaisselle : 0,10 € (soit 25 à 40 litres d'eau)
- Une chasse d'eau : 0,03 € (soit 10 à 12 litres d'eau)

Retrouvez encore plus d'informations sur www.eau-et-force.com

Information détaillée de votre facture d'eau conformément à l'article 17 de la loi n° 102 du 6 juillet 2000. Réf Client : 2020000000000 / N°Facture : 0000730-0-0400000

DETAIL DE VOTRE FACTURE

	Quantité	Prix unitaire €/m ³	Montant € TTC	Taux TVA %
DISTRIBUTION DE L'EAU				
ABONNEMENT ANNUEL			12,38	0,0
CONSOMMATION				
Part EAU ET FORCE				
du 15/05/13 au 30/06/13	1 m ³	1,5230	1,62	5,5
du 01/07/13 au 31/12/13	6 m ³	1,5000	9,00	5,5
du 01/01/14 au 29/04/14	4 m ³	1,5121	6,05	5,5
Part Agence de l'Eau, Prévention ressource	6 m ³	0,1020	0,61	5,5
6 m ³	0,2740	1,65	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				
Part Interdépartementale				
du 15/05/13 au 25/11/13	6 m ³	0,8100	4,86	7,0
du 26/11/13 au 31/12/13	1 m ³	0,4940	0,49	10,0
du 01/01/14 au 29/04/14	1 m ³	0,94	0,94	10,0
Part Départementale	6 m ³	0,17	1,02	7,0
6 m ³	0,17	1,02	10,0	
Part SEVEDO				
du 15/05/13 au 30/06/13	1 m ³	0,3672	0,37	7,0
du 01/07/13 au 30/09/13	3 m ³	0,5720	1,72	7,0
du 01/10/13 au 29/11/13	3 m ³	0,5739	0,75	7,0
du 26/11/13 au 31/12/13	1 m ³	0,5739	0,57	10,0
du 01/01/14 au 31/03/14	3 m ³	0,5745	1,72	10,0
du 01/04/14 au 29/04/14	1 m ³	0,5745	0,57	10,0
Part communale	13 m ³	0,1690	2,20	0,0
ORGANISMES PUBLICS				
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE				
Lutte contre la pollution	11 m ³	0,40	4,40	5,5
Modernisation des réseaux de collecte	6 m ³	0,30	1,80	7,0
5 m ³	0,30	1,50	10,0	
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE				
6 m ³	0,0014	0,04	5,5	
5 m ³	0,0016	0,04	5,5	
TOTAL HT				
			56,50	
MONTANT TVA (à 7,00 %)			3,95	
MONTANT TVA (à 5,50 %)			3,10	
MONTANT TVA (à 10,00 %)			2,46	
TOTAL TTC acquitté sur les débits			66,01	
Déductions des échéances perçues			-49,24	
SOLDE DE VOTRE COMPTE			-16,79 €	

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D445-6 CC).

Répartition

54% Remise crédit par Eau et Force | 32% Déductions autres et taxes | 14% Taxes

Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service client d'accès, Eau et Force - Service client TSA 70001 54028 LARDU CEDEX.

POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Votre facture est composée de :

- la rémunération EAU et FORCE pour ses prestations de production et de distribution,
- la rémunération des collectivités locales pour leurs prestations de collecte et traitement des eaux usées,
- et des taxes collectées par EAU et FORCE pour le compte de l'Agence de l'eau et des organismes publics concernés.

Les acteurs du cycle de l'eau

Pour répondre à ce cycle de l'eau, sont intervenus les acteurs suivants :

- Captage et traitement de l'eau potable**
Acteur : EAU et FORCE
- Stockage et distribution**
Acteur : EAU et FORCE
- Consommation et rejet des eaux usées**
Acteur : Vous
- Collecte et/ou traitement des eaux usées**
Collecte des eaux usées
Acteurs : La Commune, le Département et le SEVEDO.
Traitement des eaux usées et rejet dans le milieu naturel
Acteurs : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

Facture d'eau Eau et Force d'un résidant en pavillon

en euros/mois en moyenne

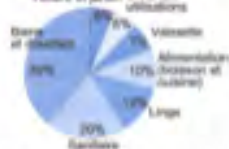
* sur la base de votre consommation actuelle.
Hors abonnement :
1m³ (1000l) = 4,30€,
soit 1 litre = 0,00430€

Retrouvez plus d'informations sur
www.eau-et-force.com

POUR EN SAVOIR +

Comment se répartit la consommation d'eau des Français au quotidien ?

Voiture et jardin Diverses utilisations



En moyenne une famille française, de 4 personnes, consomme 120 m³ d'eau par an, soit un budget moyen de 1 euro par jour. Mais savez-vous réellement ce que vous consommez ? (source INSEE)

- Un bain : 0,40 € (soit 100 à 150 litres d'eau)
- Une douche ou un lave-linge : 0,20 € (soit 60 à 90 litres d'eau)
- Un lave-vaisselle : 0,10 € (soit 25 à 40 litres d'eau)
- Une chasse d'eau : 0,03 € (soit 10 à 12 litres d'eau)

Retrouvez encore plus d'informations sur
www.eau-et-force.com

Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'article de la loi n° 1024 du 6 juillet 1976

N° de Client : 0028024000-147740000-007758-0-1400-01

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
DISTRIBUTION DE L'EAU				194,79	118,55	
0100	ABONNEMENT ANNUEL			12,58		5,5
CONSUMATION						
0104	Part EAU ET FORCE					
	du 16/05/13 au 30/05/13	3 m ³	1,5200	4,57		5,5
	du 01/07/13 au 31/12/13	18 m ³	1,5200	27,36		5,5
	du 01/01/14 au 09/05/14	41 m ³	1,5201	62,31		5,5
0121	Part Agence de l'Eau - Préservation ressource	12 m ³	0,1420	1,70		5,5
		42 m ³	0,0740	3,11		5,5
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				86,75	54,32	
0201	Part Interdépartementale					
	du 16/05/13 au 26/11/13	12 m ³	0,8980	10,78		7,0
	du 26/11/13 au 01/12/13	1 m ³	0,8980	0,90		10,0
	du 01/01/14 au 09/05/14	41 m ³	0,31	12,71		10,0
0211	Part Départementale					
		12 m ³	0,17	2,04		7,0
		42 m ³	0,17	7,14		10,0
0212	Part SEVESO					
	du 16/05/13 au 30/05/13	3 m ³	0,3672	1,10		7,0
	du 01/07/13 au 30/09/13	6 m ³	0,3750	2,25		7,0
	du 01/10/13 au 26/11/13	3 m ³	0,3750	1,13		7,0
	du 26/11/13 au 31/12/13	1 m ³	0,3750	0,37		10,0
	du 01/01/14 au 01/03/14	26 m ³	0,3743	9,73		10,0
	du 01/04/14 au 09/05/14	21 m ³	0,3745	7,86		10,0
0221	Part communale					
		34 m ³	0,1600	5,44		5,5
ORGANISMES PUBLICS				58,21	40,93	
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE						
0601	Lutte contre la pollution	84 m ³	0,40	33,60		5,5
0602	Modernisation des réseaux de collecte	12 m ³	0,30	3,60		7,0
		42 m ³	0,30	12,60		10,0
0226	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE					
		12 m ³	0,0074	0,09		5,5
		42 m ³	0,0070	0,30		5,5
TOTAL HT				239,70		
MONTANT TVA (à 7,06 %)					17,11	
MONTANT TVA (à 5,50 %)					13,30	
MONTANT TVA (à 10,00 %)					24,11	
TOTAL TTC TVA acquittée sur les débits					284,22	
Déduction des échéances précédentes					-144,06	

SOLDE DE VOTRE COMPTE 101,51 €

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CC).



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'accès, Eau et Force - Service client TSA 70001 34528 LAROU OUEX.

POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

- Votre facture est composée de :
- la rémunération EAU et FORCE pour ses prestations de production et de distribution,
 - la rémunération des collectivités locales pour leurs prestations de collecte et traitement des eaux usées,
 - et des taxes collectées par EAU et FORCE pour le compte de l'Agence de l'eau et des organismes publics concernés



- Captage et traitement de l'eau potable**
Acteur : EAU et FORCE
- Stockage et distribution**
Acteur : EAU et FORCE
- Consommation et rejet des eaux usées**
Acteur : Vous
- Collecte et traitement des eaux usées**
Collecte des eaux usées
Acteurs : La Commune, le Département et le SEVESO.
Traitement des eaux usées et rejet dans le milieu naturel
Acteurs : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne.

Facture d'eau Eau et Force d'un habitant résidant en pavillon

VOTRE BUDGET EAU

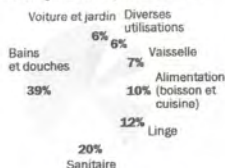
Le prix moyen de votre eau* :
abonnement + consommation
= 48,98€/mois en moyenne*

* sur la base de votre
consommation actuelle.
Hors abonnement :
1m³ (1000l) = 4,32€,
soit 1 litre = 0,00432€

Retrouvez plus d'informations
sur www.eau-et-force.com

POUR EN SAVOIR +

Comment se répartit la consommation d'eau des Français au quotidien ?



En moyenne une famille
française, de 4 personnes,
consomme 120 m³ d'eau par
an, soit un budget moyen de 1
euro par jour. Mais savez-vous
réellement ce que vous
consomez ? (source INSEE)

- Un bain : 0,40 €
(soit 100 à 150 litres d'eau)
- Une douche ou un lave-linge : 0,20 €



Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996

Ref. Client : 4034120000 / N° Facture : 1000632884-1

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE

	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
DISTRIBUTION DE L'EAU			57,90	61,09	
CONSUMMATION					
Part Agence de l'Eau. Préservation ressource du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,0740	2,52		5,5
Part EAU ET FORCE du 08/05/2014 au 30/06/2014	19,10 m ³	1,6321	31,17		5,5
Part EAU ET FORCE du 01/07/2014 au 11/08/2014	14,90 m ³	1,6250	24,21		5,5
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			55,06	60,00	
Part SEVESC du 08/05/2014 au 30/06/2014	19,10 m ³	0,3745	7,15		10,0
Part communale du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,1650	5,61		0,0
Part départementale du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,17	5,78		10,0
Part interdépartementale du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,91	30,94		10,0
Part SEVESC du 01/07/2014 au 11/08/2014	14,90 m ³	0,3746	5,58		10,0
ORGANISMES PUBLICS			24,06	25,84	
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Lutte contre la pollution du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,40	13,60		5,5
Modernisation des réseaux de collecte du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,30	10,20		10,0
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE du 08/05/2014 au 11/08/2014	34 m ³	0,0076	0,26		5,5
TOTAL HT			137,02		
MONTANT TVA (5,5 %)				3,95	
MONTANT TVA (10,0 %)				5,96	
Total TTC TVA acquittée sur les débits				146,93	

NET A PAYER

146,93 €

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CC).

Répartition

40%	43%	17%
Service opéré par Eau et Force	Collectivités locales et tiers	Taxes

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'accès. Eau et Force - Service client TSA 70001 54528 LAXOU CEDEX.

POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Votre facture est composée de :

- la rémunération EAU et FORCE pour ses prestations de production et de distribution.
- la rémunération des collectivités locales pour leurs prestations de collecte et traitement des eaux usées.
- et des taxes collectées par EAU et FORCE pour le compte de l'agence de l'eau et des organismes publics concernés.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage :

DECLÈVE B., FORRAY R., MICHIALINO P., *Coproduire nos espaces publics*, Louvain, PUL, 2002

BLANCHON, David, *Atlas mondial de l'eau*, Editions Autrement, 2013

Rapport :

Eau et Force, « Syndicat des Eau de la Presqu'Île de Gennevilliers », *Rapport annuel du délégataire, Service de l'eau*, 2013

Revue :

ROCHE Stéphane et TURKUCU Aysegul, « Classification fonctionnelle des Public Participation GIS » dans *Revue internationale de géomatique*, 18/4, 2008, pp.429-442.

Disponible sur : <http://rig.revuesonline.com/article.jsp?articleId=12702>

LASCOURMES P. « Gouverner par les cartes » dans *Genèses*, n°68, vol. 3, 2007, pp 2-3.

Articles en ligne :

« Profits de l'eau ? Jackpot sur les grandes villes ! », Communiqué du 29 octobre 2007.
Disponible sur : <http://www.quechoisir.org/environnement-energie/eau/eau-potable/communiqu-e-profits-de-l-eau-jackpot-sur-les-grandes-villes>

MERICSKAY Boris et ROCHE Stéphane, « Cartographie et SIG à l'ère du Web 2.0 », *Conférence internationale de géomatique et analyse spatiale (SAGEO 2010)*, novembre 2010, Toulouse, pp.228-242.

Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00583142/document>

Sites internet :

Eau et Force : <https://www.eau-et-force.com/>

France Libertés : <http://www.france-libertes.org/-Porteurs-d-eau-.html>

Tarif de l'eau : <http://www.tarifdeleau.fr/>

Fichiers en ligne :

Base de données INSEE : <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

Etude « Le prix de l'eau en France », CGL, 2013 : <http://www.lacgl.fr/-Etudes-.html>

Autres documents :

JAILLARD Nicolas, *Pièce à conviction* « Prix de l'eau : que cache notre facture ? », France 3, diffusion le 22/10/2014

